

501597-2026 - Iomaíocht

An Fhrainc – Highways engineering services – Accord-Cadre à marchés subséquents pour les missions de maîtrise d'œuvre études et travaux de réparation et d'entretien des ouvrages (ouvrages d'arts, murs et tunnels) sur l'ensemble du réseau ESCOTA.

OJ S 138/2026 21/07/2026

Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras - Fógra maidir le hathrú Seirbhísí

1. Ceannaitheoir

1.1. Ceannaitheoir

Ainm oifigiúil: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

R-phost: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Cineál dlíthiúil an cheannaitheora: Comhlacht dlí phoiblí

Gníomhaíocht an údaráis chonarthaigh: Gnóthaí eacnamaíocha

2. Nós imeachta

2.1. Nós imeachta

Teideal: Accord-Cadre à marchés subséquents pour les missions de maîtrise d'œuvre études et travaux de réparation et d'entretien des ouvrages (ouvrages d'arts, murs et tunnels) sur l'ensemble du réseau ESCOTA.

Cur síos: L'accord cadre porte sur des missions de maîtrise d'œuvre (partielles ou complètes) conception et/ou réalisation et complémentaires (études techniques, dossiers réglementaires, etc...) relatives aux travaux d'entretien et de rénovation d'ouvrages d'arts, de murs de soutènement et de tunnels, concédés à la société ESCOTA.

Aitheantóir an nós imeachta: 7c017382-52bc-4070-bb80-b0a262f89bd7

Aitheantóir inmheánach: DMO.AB-26.027-2

An cineál nós imeachta: Oscailte

Tá an nós imeachta á bhrostú: níl

2.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71311220 Highways engineering services

Aicmiú breise (cpv): 71320000 Engineering design services, 71520000 Construction supervision services

2.1.2. An áit feidhmíochta

Aon áit

Eolas breise: Les prestations se situeront sur le réseau ESCOTA dans les départements cités en section 5.1.2 ci-après.

2.1.4. Eolas ginearálta

Eolas breise: ESCOTA est une société de droit privé, et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. Le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargent gratuitement le DCE via le site <https://consultations-escota.omnikles.com>. Les candidats doivent s'identifier en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou

rectifications. Le candidat garde à sa charge la vérification régulière des messages reçus sur son adresse email. La responsabilité d'ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a donné une adresse erronée, ou s'il n'a pas consulté ses messages. Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de la plateforme en suivant les instructions de cette dernière, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12 ci-après. Les candidats procèdent à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme précitée. Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver pendant toute la durée de la procédure, jusqu'à l'attribution du marché. Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00 Paris). Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt, sinon, les plis seront considérés hors délai. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, joignable par téléphone au n° 0825 001 326, de 9H00 à 18H00 sans interruption, du lundi au vendredi (hors jours fériés), ou à l'adresse suivante : support@safetender.com Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket), puis par téléphone dans un second temps. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Les modalités de présentation et de transmission du dossier de candidature et du dossier d'offre sont définies au règlement de consultation. Le dossier de candidature devra préciser le ou les lots pour lesquels le candidat souhaite soumissionner.

Forme juridique de l'attributaire : Pour chaque lot, l'accord-cadre sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. En cas de candidature en groupement conjoint, le mandataire devra, lors de l'attribution du marché, être solidaire afin d'assurer la bonne exécution du marché. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même lot et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. Si tel était le cas, le Maître d'Ouvrage demanderait à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet de l'accord-cadre pour chaque lot concerné sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en rubrique 5.1.9, au regard de leur capacité économique et financière ; de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et

soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les candidats pourront présenter une offre pour chacun des deux lots. Un même candidat pourra être attributaire des 2 lots, dans les conditions définies par le règlement de la consultation. Conformément à l'article R.2161-4 du CCP, le Maître d'Ouvrage peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. Dans ce cas, il n'analysera la candidature que du seul attributaire pressenti.

Bunús dlí:

Treoir 2014/24/AE

2.1.5. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Líon uasta na luchtóg ar féidir le tairgeoir amháin tairiscintí a chur isteach ina leith: 2

Téarmaí an chonartha:

Líon uasta na luchtóg ar féidir conarthaí a dhámhachtain ina leith ar aon tairgeoir amháin: 2

2.1.6. Forais eisiaimh

Foinse na gcúiseanna eisiúna: Fógra

Sárú oibleagáidí arna socrú faoi fhorais eisiaimh náisiúnta amháin: Voir également les cas mentionnés à la rubrique 5.1.9 du présent avis.

5. Luchtóg

5.1. Luchtóg: LOT-0001

Teideal: Accord-cadre multi attributaires à marchés subséquents portant sur des missions de maîtrise d'œuvre (partielles ou complètes), conception et/ou réalisation ainsi que sur des missions complémentaires (études techniques, dossiers réglementaires, etc...) relatives aux travaux d'entretien et de rénovation d'ouvrages d'arts, de murs de soutènement et de tunnels, concédés à la société ESCOTA

Cur síos: Les prestations pourront porter notamment sur les éléments de mission principales et complémentaires tels que cités ci-après : AVP : Etudes d'Avant-Projet PRO : Etudes de Projet DCE : Etablissement du Dossier de Consultation des Entreprises de Travaux ACT : Assistance à la passation du ou des Contrats de Travaux VISA : Visa des documents d'exécution, et réalisation des documents de synthèse relatifs aux ouvrages revêtant un caractère technique spécifique DET : Direction de l'exécution des contrats de travaux OPC : Ordonnancement, pilotage et coordination en phase conception et réalisation AOR : Assistance aux opérations préalables à la Réception des travaux GPA : Assistance du suivi de la Garantie de Parfait Achèvement Missions complémentaires : GEO : Etudes d'ingénierie géotechnique de conception et/ou de supervision géotechnique d'exécution ECI : Études Complémentaires d'Investigation : Définition, pilotage et coordination des divers intervenants agissant dans le cadre d'études complémentaires d'investigation, IPE : Gestion des Interfaces avec des Projets Extérieurs, y compris pour des projets réalisés par ESCOTA CMP : Coordination des Maîtrises d'œuvre Particulières EPE : Production des dossiers réglementaires (y compris Pré-cadrage réglementaire, dossiers cas par cas, dossiers au titre de la loi sur l'eau, projets de dossiers d'exploitation sous chantier DESC, NPSA, conventions, etc...) CEXT : Assistance à la désignation des contrôles extérieurs, suivi et pilotage.

Aitheantóir inmheánach: LOT 1-Secteur Provence

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71311220 Highways engineering services

Aicmiú breise (cpv): 71320000 Engineering design services, 71520000 Construction supervision services

Roghanna:

Cur síos ar na roghanna: Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de deux (2) ans à compter de sa date de notification. Il est reconductible deux fois par période successive d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quatre (4) ans. Le présent marché n'est pas renouvelable.

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Alpes-de-Haute-Provence (FRL01)

Tír: An Fhrainc

Eolas breise: Les prestations auront lieu dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes(05), des Bouches-du-Rhône (13), du Var (83) et du Vaucluse (84), sur les autoroutes A8 – PR 0 à 133 (BPV Capitou), A50, A501, A51, A52, A57, du réseau ESCOTA

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Hautes-Alpes (FRL02)

Tír: An Fhrainc

Eolas breise: Les prestations auront lieu dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes(05), des Bouches-du-Rhône (13), du Var (83) et du Vaucluse (84), sur le réseau Escota.

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Tír: An Fhrainc

Eolas breise: Les prestations auront lieu dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes(05), des Bouches-du-Rhône (13), du Var (83) et du Vaucluse (84), sur le réseau Escota.

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Var (FRL05)

Tír: An Fhrainc

Eolas breise: Les prestations auront lieu dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes(05), des Bouches-du-Rhône (13), du Var (83) et du Vaucluse (84), sur le réseau Escota.

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foroinn tíre (NUTS): Vaucluse (FRL06)

Tír: An Fhrainc

Eolas breise: Les prestations auront lieu dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (04), des Hautes-Alpes(05), des Bouches-du-Rhône (13), du Var (83) et du Vaucluse (84), sur le réseau Escota.

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 2 Bliana

5.1.5. Luach

Uasluach an chreat-chomhaontaithe: 4 000 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): níl Eolas breise: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix plafonds de l'accord cadre sont fermes et non actualisables la première année de l'Accord-cadre. La mise à jour des prix intervient chaque année, le 1er jour suivant la date anniversaire de l'Accord-cadre Les prix forfaitaires des marchés subséquents sont révisables. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture ou de la transmission du projet de décompte par le titulaire à ESCOTA. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum. La valeur maximale de l'accord cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum du marché pour la durée totale de l'accord cadre, soit 48 mois.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.11. Doiciméid soláthair

Na teangacha ina bhfuil na doiciméid soláthair ar fáil go hoifigiúil: Fraincis
Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Spríodhata chun tairiscintí a fháil: 04/09/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

An tréimhse le linn a gcaithfidh an tairiscint a bheith bailí: 9 Míonna

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Is ea Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: Dans un souci de protection de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion, le Maître d'ouvrage sollicite du Titulaire le respect d'une action d'insertion sociale au titre de l'exécution du présent accord cadre.

Sonrascú leictreonach: Ceadmhach

Úsáidfear ordú leictreonach: níl

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: níl

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Creat-chomhaontú, maille le hathoscailt na hiomaíochta

An t-uaslíon rannpháirtithe: 4

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht idirghabhála: Tribunal judiciaire de Marseille

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal judiciaire de Marseille

Eolas faoi spríodhataí athbhreithnithe: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la

date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe: Tribunal judiciaire de Marseille

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

5.1. Luchtóg: LOT-0002

Teideal: Accord-cadre multi attributaire à marchés subséquents portant sur des missions de maîtrise d'œuvre (partielles ou complètes), conception et/ou réalisation , ainsi que sur des missions complémentaires (études techniques, dossiers réglementaires, etc...) relatives aux travaux d'entretien et de rénovation d'ouvrages d'arts, de murs de soutènement et de tunnels, concédés à la société ESCOTA

Cur síos: Les prestations pourront porter notamment sur les éléments de mission principales et complémentaires tels que cités ci-après : AVP : Etudes d'Avant-Projet PRO : Etudes de Projet DCE : Etablissement du Dossier de Consultation des Entreprises de Travaux ACT : Assistance à la passation du ou des Contrats de Travaux VISA : Visa des documents d'exécution, et réalisation des documents de synthèse relatifs aux ouvrages revêtant un caractère technique spécifique DET : Direction de l'exécution des contrats de travaux OPC : Ordonnancement, pilotage et coordination en phase conception et réalisation AOR : Assistance aux opérations préalables à la Réception des travaux GPA : Assistance du suivi de la Garantie de Parfait Achèvement Missions complémentaires : GEO : Etudes d'ingénierie géotechnique de conception et/ou de supervision géotechnique d'exécution ECI : Études Complémentaires d'Investigation : Définition, pilotage et coordination des divers intervenants agissant dans le cadre d'études complémentaires d'investigation, IPE : Gestion des Interfaces avec des Projets Extérieurs, y compris pour des projets réalisés par ESCOTA CMP : Coordination des Maîtrises d'œuvre Particulières EPE : Production des dossiers réglementaires (y compris Pré-cadrage réglementaire, dossiers cas par cas, dossiers au titre de la loi sur l'eau, projets de dossiers d'exploitation sous chantier DESC, NPSA, conventions, etc...) CEXT : Assistance à la désignation des contrôles extérieurs, suivi et pilotage. Aitheantóir inmheánach: LOT 2- Secteur Alpes Maritimes

5.1.1. Cuspóir

Cineál an chonartha: Seirbhísí

Príomhaicmiú (cpv): 71311220 Highways engineering services

Aicmiú breise (cpv): 71520000 Construction supervision services, 71320000 Engineering design services

Roghanna:

Cur síos ar na roghanna: Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de deux (2) ans à compter de sa date de notification. Il est reconductible deux fois par période successive d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse dépasser quatre (4) ans. Le présent marché n'est pas renouvelable.

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foioinn tíre (NUTS): Var (FRL05)

Tír: An Fhrainc

Eolas breise: Les prestations auront lieu dans les départements du Var (83) et des Alpes Maritimes (06), sur l'autoroute A8 – PR 133 (BPV Capitou) à 224 (frontière Italienne)

5.1.2. An áit feidhmíochta

Foioinn tíre (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Tír: An Fhrainc

Eolas breise: Les prestations auront lieu dans les départements du Var (83) et des Alpes Maritimes (06)

5.1.3. Fad measta

Fad ama: 2 Bliana

5.1.5. Luach

Uasluach an chreat-chomhaontaithe: 6 000 000,00 EUR

5.1.6. Eolas ginearálta

Rannpháirtíocht fhorchoimeáda:

Ní fhorchoimeádtar an rannpháirtíocht.

Tionscadal soláthair nach maoinítear le cistí an Aontais

Tá an soláthar cumhdaithe ag an gComhaontú maidir le Soláthar Rialtais (GPA): níl

Eolas breise: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100%

ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix plafonds de l'accord cadre sont fermes et non actualisables la première année de l'Accord-cadre. La mise à jour des prix intervient chaque année, le 1er jour suivant la date anniversaire de l'Accord-cadre Les prix forfaitaires des marchés subséquents sont révisables. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la date d'émission de la facture ou de la transmission du projet de décompte par le titulaire à ESCOTA. Les modalités de cautionnement et de garantie sont définies au CCAP. L'accord-cadre est conclu sans montant minimum. La valeur maximale de l'accord cadre mentionnée à l'article 5.1.5 correspond au montant maximum du marché pour la durée totale de l'accord cadre, soit 48 mois.

5.1.9. Critéir roghnúcháin

Foinse na gcritéir roghnaithe: Doiciméad Soláthair

5.1.11. Doiciméid soláthair

Na teangacha ina bhfuil na doiciméid soláthair ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Seoladh na ndoiciméad soláthair: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Téarmaí soláthair

Téarmaí na haighneachta:

Cur isteach leictreonach: Éigeantach

Seoladh an chur isteach: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Na teangacha inar féidir tairiscintí nó iarrataí ar rannpháirtíocht a chur isteach: Fraincis

Catalóg leictreonach: Ní ceadmhach

Leaganacha malartacha: Ní ceadmhach

Spriocdháta chun tairiscintí a fháil: 04/09/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Am Oirthear na hEorpa, Am Samhraidh Lár na hEorpa

An tréimhse le linn a gcaithfidh an tairiscint a bheith bailí: 9 Míonna

Téarmaí an chonartha:

Ní mór an Conradh a chur i gcrích faoi chuimsiú clár fostaíochta dídeanaí: Is ea Coinníollacha a bhaineann le comhlíonadh an chonartha: Dans un souci de protection de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion, le Maître d'ouvrage sollicite du Titulaire le respect d'une action d'insertion sociale au titre de l'exécution du présent accord cadre.

Sonrascú leictreonach: Ceadmhach

Úsáidfear ordú leictreonach: níl

Úsáidfear íocaíocht leictreonach: níl

5.1.15. Teicnící

Creat-chomhaontú:

Creat-chomhaontú, maille le hathoscailt na hiomaíochta

An t-uaslíon rannpháirtithe: 4

Eolas faoin gcóras ceannaigh dinimiciúil:

Níl feidhm ag córas ceannaigh dinimiciúil

5.1.16. Tuilleadh eolais, idirghabháil agus athbhreithniú

Eagraíocht idirghabhála: Tribunal judiciaire de Marseille

Eagraíocht athbhreithniúcháin: Tribunal judiciaire de Marseille

Eolas faoi spriocdhátaí athbhreithnithe: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe: Tribunal judiciaire de Marseille

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

8. Eagraíochtaí

8.1. ORG-0001

Ainm oifigiúil: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Uimhir chlárúcháin: 56204152500071

Roinn: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Seoladh poist: 432 avenue de Cannes BP41

Baile: MANDELIEU-LA-NAPOULE

Cód poist: 06210

Foroinn tíre (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Tír: An Fhrainc

Pointe teagmhála: DMO - Service Marchés et Contrats

R-phost: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Teil.: +33493485000

Seoladh idirlín: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Críochphointe malartaithe faisnéise (URL): <https://consultations-escota.omnikles.com>

Próifíl an cheannaitheora: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Róil na heagraíochta seo:

Ceannaitheoir

Eagraíocht a sholáthraíonn faisnéis bhreise faoin nós imeachta soláthair

Eagraíocht a sholáthraíonn rochtain as líne ar na doiciméid soláthair

Eagraíocht a fhaigheann iarratais ar rannpháirtíocht

Eagraíocht a phróiseálann tairiscintí

8.1. ORG-0002

Ainm oifigiúil: Tribunal judiciaire de Marseille

Uimhir chlárúcháin: 17130111200776

Seoladh poist: 6 rue Joseph Autran

Baile: MARSEILLE

Cód poist: 13006

Foroinn tíre (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Tír: An Fhrainc

R-phost: tj-marseille@justice.fr

Teil.: +33491155050

Facs: +33491544290

Róil na heagraíochta seo:

Eagraíocht athbhreithniúcháin

Eagraíocht a sholáthraíonn tuilleadh faisnéise faoi na nósanna imeachta athbhreithnithe

Eagraíocht idirghabhála

8.1. ORG-0000

Ainm oifigiúil: Publications Office of the European Union

Uimhir chlárúcháin: PUBL

Baile: Luxembourg

Cód poist: 2417

Foroinn tíre (NUTS): Luxembourg (LU000)

Tír: Lucsamburg

R-phost: ted@publications.europa.eu

Teil.: +352 29291

Seoladh idirlín: <https://op.europa.eu>

Róil na heagraíochta seo:

TED eSender

10. Athraigh

Leagan den fhógra roimhe seo atá le hathrú

:

470251-2026

An phríomhchúis leis an athrú

:

Ceartúchán - ceannaitheoir

Cur síos

:

Article 5.1.12 pour chacun des 2 lots: Conditions du marché public: modifications de la date limite de remise des offres, fixée initialement au 14/08/2026 à 16h00, et reportée par le présent avis modificatif au 04/09/2026 à 16h00.

Eolas faoin bhfógra

Aitheantóir/leagan an fhógra: 6c038927-645c-4581-ba6b-1ca1af94d9d8 - 01

Cineál na foirme: lomaíocht

Cineál an fhógra: Fógra maidir le conradh nó lamháltas — an gnáthchóras

Fochineál an fhógra: 16

Dáta seolta an fhógra: 17/07/2026 14:06:38 (UTC+00:00) Am Iarthar na hEorpa, GMT

Na teangacha ina bhfuil an fógra seo ar fáil go hoifigiúil: Fraincis

Uimhir foilseacháin an fhógra: 501597-2026

Uimhir eagráin IO S: 138/2026

Dáta foilsithe: 21/07/2026